



PROCÈS-VERBAL

Municipalité du Canton de Stratford

La Municipalité du Canton de Stratford tient une séance ordinaire de son conseil, le dixième (10^e) jour du mois de février 2025 à 19 h au Centre Communautaire de Stratford, situé au 170 de l'avenue Centrale Nord à Stratford à laquelle sont présents :

Monsieur André Therrien, conseiller	siège # 2
Monsieur Onil Bergeron, conseiller	siège # 4
Monsieur Jocelyn Plante, conseiller	siège # 5
Madame Natalie Gareau, conseillère	siège # 6

Absence motivée :

Monsieur Daniel Morin, conseiller	siège # 1
Monsieur Richard Picard, conseiller	siège # 3

Les membres du conseil forment le quorum sous la présidence de la mairesse, madame Denyse Blanchet.

Le directeur général et greffier-trésorier, monsieur William Leclerc Bellavance, est également présent, agissant à titre de secrétaire.

ORDRE DU JOUR

- 1. Items statutaires**
 - 1.1 Adoption de l'ordre du jour Décision
 - 1.2 Période de questions Information
 - 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2025 Décision
 - 1.4 Présentation des dépenses récurrentes Information
 - 1.5 Adoption des comptes à payer Décision
 - 1.6 Dépôt de la situation financière au 7 février 2025 Information
 - 1.7 Suivi des dossiers municipaux Information
- 2. Administration**
 - 2.1 Autorisation de remboursement de dépenses des élus Décision
 - 2.2 Renonciation au droit de préemption partielle du lot 6 634 748 Décision
 - 2.3 Remplacement du serveur informatique Décision
- 3. Stratford 2030 « Ensemble en action »**
 - 3.1 Conception de plans et devis – Parc urbain Décision
 - 3.2 Participation au programme Rénovation Québec pour l'année 2025-2026 Décision
 - 3.3 Bilan du plan d'action 2024 Décision
 - 3.4 Plan d'action 2025 Décision
- 4. Infrastructures municipales**
- 5. Gestion des ressources humaines et performance organisationnelle**
- 6. Vie communautaire, services de proximité, et tourisme**
 - 6.1 Défi OSEntreprendre Décision
 - 6.2 Place aux jeunes Décision
 - 6.3 Semaine de la persévérance scolaire Décision
 - 6.4 Journée internationale des droits des femmes Décision

- | | | |
|------------|--|-------------|
| 7. | Communications | |
| 8. | Loisirs et culture | |
| 8.1 | Tour cycliste du lac Aylmer 2025 | Décision |
| 9. | Finances, budget et taxation | |
| 9.1 | Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 2 259 000 \$ qui sera réalisé le 10 février 2025 | Décision |
| 9.2 | Financement des Règlements d'emprunt 1211, 1223 et 1226 – Adjudication | Décision |
| 10. | Urbanisme et environnement | |
| 10.1 | Adoption du premier projet du Règlement no 1236 modifiant le Règlement de zonage 1035 afin d'ajouter certains usages autorisés à une partie du lot 5 642 476 | Décision |
| 10.2 | Avis de motion du Règlement no 1238 concernant le contrôle de l'utilisation des pesticides et des fertilisants | Information |
| 10.3 | Conteneur de matières recyclables | Décision |
| 11. | Sécurité publique | |
| 11.1 | Schéma de couverture de risques incendie – plan de mise en œuvre pour l'année 4 | Décision |
| 11.2 | Retraite de M. Réjean Marcotte | Décision |
| 12. | Affaires diverses | |
| 13. | Liste de la correspondance | Information |
| 14. | Période de questions | |
| 15. | Certificat de disponibilité | |
| 16. | Levée de la séance | |

1. Items statutaires

Ouverture de la séance à 19 h 00.

1.1 Adoption de l'ordre du jour

Renommer le point 9.2 par Financement des Règlements d'emprunt 1211, 1223 et 1226 et en faire un point d'information.

Il est proposé par M. Onil Bergeron,
et résolu :

QUE la Municipalité du Canton de Stratford accepte l'ordre du jour tel que déposé.

2025-02-01

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

1.2 Période de questions

Aucune question

1.3 Adoption des procès-verbaux

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2025

Correction au point 9.1 où l'on doit lire :

SERVICE DE DETTE SPÉCIFIQUE – TARIFICATIONS (RÈGLEMENT 1223)

ARTICLE 18

La Municipalité a adopté le Règlement no 1223, le 12 février 2024, pour la réfection des chemins des Hauts-Cantons, des Bernaches et une partie du chemin Solbec (1,135 km);

Il est imposé et il sera exigé pour 2025 un montant de 300 \$ pour pourvoir au remboursement des dépenses sur tous les immeubles ayant l'adresse civique : chemin des Hauts-Cantons, chemin des Bernaches et une partie du chemin Solbec (1,135 km à partir de l'intersection avec le chemin des Bernaches).

Plutôt que :

SERVICE DE DETTE SPÉCIFIQUE – TARIFICATIONS (RÈGLEMENT 1222)

ARTICLE 18

La Municipalité a adopté le Règlement no 1222, le 12 février 2024, pour la réfection des chemins des Hauts-Cantons, des Bernaches et une partie du chemin Solbec (1,2 km);

Il est imposé et il sera exigé pour 2025 un montant de 300 \$ pour pourvoir au remboursement des dépenses sur tous les immeubles ayant l'adresse civique : chemin des Hauts-Cantons, chemin des Hauts-Pins, chemin des Bernaches et chemin Solbec.

Il est proposé par Mme Natalie Gareau,
et résolu :

QUE la Municipalité du Canton de Stratford adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2025 tel que modifié.

2025-02-02

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

1.4 Présentation des dépenses récurrentes

La liste des dépenses récurrentes est déposée aux membres du conseil.

1.5 Adoption des comptes à payer

Liste des comptes à payer en date du 10 février 2025

1	INFOTECH (Frais d'expédition de papeterie)	56.77 \$
9	BILO-FORGE INC. (Plaque d'aluminium)	287.82 \$
10	EXCAVATIONS GAGNON & FRERES INC. (Sciage de bordure derrière CC)	1 156.93 \$
17	MRC DU GRANIT (ajustement surcharge, cueillette plastique, inspecteur)	4 461.71 \$
18	TELE ALARME PLUS (Liaison centrale pour l'année)	255.10 \$
21	J.N. DENIS INC. (Batterie, entretien véhicules, prestone, urée, pneus, roues)	7 314.26 \$
29	VILLE DE DISRAELI (Quote-part enfouissement 1/4)	4 276.41 \$
34	MEGABURO (Papier, enveloppes blanches, chemises, post-it)	198.68 \$
36	REAL HUOT INC. (Billes sans plomb)	624.61 \$
37	ROULEAU & FRERES SPORTS INC. (Huile, pièces pour souffleuse loisirs)	58.63 \$
49	RESEAU BIBLIO DE L'ESTRIE (Contribution municipale 2025)	5 181.81 \$
52	FONDS INFORMATION SUR LE TERRITOIRE (Avis mutation-janvier 2025)	42.00 \$
100	MINISTRE DES FINANCES DU QUEBEC (Jury de sélection des artistes CC)	2 982.50 \$
326	N. FAUCHER ENTREPRENEUR ELECTRICIEN (Minuterie au chalet loisirs et gradateur Domaine)	513.33 \$
467	SUMACOM INC. (Plaque remerciement Réjean Marcotte)	116.12 \$

479	PHILIPPE GOSSELIN & ASS. LTEE (Diesel et sans plomb)	10 289.52 \$
518	RECUPERATION FRONTENAC INC. (traitement matières recyclables)	1 127.20 \$
530	SYNDICAT DES EMPLOYES-ES MUNICIPAUX	530.49 \$
689	SERV. SANITAIRES DENIS FORTIER INC. (déchets déc., ajust. carburant)	3 666.78 \$
762	RESSORTS ROBERT-TRACTION MÉGANTIC (freins, réparation Western)	988.97 \$
889	PROPANE GRG INC. (propane garage, caserne et bureau municipal)	3 608.01 \$
892	ATELIER R.N. INC (raccord hydraulique)	25.82 \$
1051	DBO EXPERT INC. (service inspection fosse septique)	113.80 \$
1066	ALSCO CORP. (nettoyage de vêtement)	385.23 \$
1226	LOCALISATION BOIS-FRANCS INC. (localisation fuite des Érables)	332.27 \$
1234	PLOMBERIE CHRISTIAN FORTIER (refaire l'entrée d'eau du chalet des loisirs)	8 811.78 \$
1249	TGS INDUSTRIEL (flux cored)	112.90 \$
1335	LES SERVICES EXP INC. (mise aux normes chemins du lac Héronnière)	3 051.12 \$
1356	GROUPE ENVIRONEX (analyse eau)	814.61 \$
1361	VIVACO GROUPE COOPERATIF (tuyau, isolant)	14.42 \$
1420	PIECES D'AUTO L. VEILLEUX INC. (essui glace, brosses, masse, lampe)	319.15 \$
1476	LE MYRIADE (consultation publique 2 novembre)	750.00 \$
1481	REGIE INTERMUNICIPALE INCENDIE DLW (quote-part 1/4)	93 736.25 \$
1489	ARMAND VAILLANCOURT POMPES INC (réparation pompe)	255.62 \$
1500	QUATORZE COMMUNICATIONS INC. (mise à jour Wordpress annuelle)	298.94 \$
1525	BRENNTAG CANADA INC (sulphate ferrique)	13 282.94 \$
1528	CAIN LAMARRE (honoraires professionnels)	4 969.81 \$
1535	BATTERIES EXPERT LAC-MEGANTIC (piles)	49.79 \$
1545	MOTO JMF (huile, graisse pour motoneige)	135.56 \$
1558	DANIA BOISVERT (détergent à lessive et assouplisseur)	14.01 \$
1577	BRANDT ST. GEORGES (huile hydraulique)	228.68 \$
1596	AVIZO EXPERTS-CONSEILS INC (calibration débitmètres)	2 972.10 \$
1606	WILLIAM LECLERC BELLAVANCE (déplacements - articles cuisine pour CC)	1 501.73 \$
1611	LE-PICBOIS COOP (mise à jour plan d'aménagement)	4 292.48 \$
1653	LOCATION SBI (location plaque vibrante et pompe)	160.97 \$
1681	STEPHANE COUTURE (récupération de 2 chevreuils)	319.63 \$
1708	CONSTRUCTION R. BELANGER (agrandissement et rénovation CC)	5 474.32 \$
1720	RICOH (photocopies)	922.89 \$
1724	REFUGE FILLES DES BOIS (prise en charge 3 chats)	1 000.00 \$
1733	BELANGER EBA INC. (rénovation chalet des loisirs)	13 321.24 \$
1736	JACQUES DESRUISSEAU (conception et réalisation maquette)	3 500.00 \$
1737	CONSTRUCTION PRO-SOLUTION INC. (contre-plaqué Parc Aylmer)	287.44 \$
1738	CONSTRUCTION TREMBLAY ET ASSOCIÉS INC. (réfection toiture Domaine Aylmer)	43 230.60 \$
1739	ULINE CANADA CORPORATION (chaises Centre Communautaire)	1 798.73 \$
	TOTAL	254 222.48 \$

Il est proposé par M. Onil Bergeron,
et résolu :

QUE la Municipalité du Canton de Stratford accepte de payer les comptes tels que
présentés par le directeur général.

2025-02-03

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

1.6 Dépôt de la situation financière au 7 février 2025

Le directeur général et greffier-trésorier a déposé aux membres du conseil la situation
financière en date du 7 février 2025.

1.7 Suivi des dossiers municipaux

Vie communautaire, éducation, loisirs et culture

- Le Cache oreilles a eu lieu le 1^{er} février dans la grande salle du centre communautaire. Plus d'une centaine de personnes ont participé à l'événement.
- Le Souper spectacle de Nathan Couture et Pierre Hurtubise aura lieu le 21 février 2025 au centre communautaire au profit du SAE de Stratford. Les billets sont en vente dès maintenant au coût de 30\$/personne et 10\$/12 ans et moins.
- Déménagement de la bibliothèque municipale, elle sera donc fermée pendant le mois de mars 2025, l'ouverture est prévue le 12 avril au Centre communautaire.

2. Administration

2.1 Autorisation de remboursement de dépenses des élus

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de leurs fonctions les élus doivent se déplacer, occasionnant des frais pour chacun;

Il est proposé par Mme Natalie Gareau,
et résolu :

QUE les frais de déplacement de l' élu mentionné ci-dessous soient remboursés selon le tarif en vigueur.

DATE	NATURE	LIEU	MEMBRES DU CONSEIL
24/01/2025	Comité santé durable (65,66\$)	Lac-Mégantic	Jocelyn Plante

2025-02-04

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2.2 Renonciation au droit de préemption partielle du lot 6 634 748

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Stratford a publié un avis d'assujettissement en vue d'exercer son droit de préemption sur l'immeuble situé sur le territoire de la Municipalité du Canton de Stratford, province de Québec, G0Y 1P0, maintenant connu et désigné comme étant le lot numéro SIX MILLIONS SIX CENT TRENTE-QUATRE MILLE SEPT CENT QUARANTE-HUIT (6 634 748), du Cadastre du Québec, Circonscription foncière de Thetford;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Stratford a été informée de la cession du susdit immeuble en faveur de la société Ranch des Appalaches par Gaétan Picard à titre gratuit pour régulariser l'occupation de la part de la susdite société;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Stratford souhaite acquérir une bande de terrain ou une servitude permettant de traverser des canalisations entre le lot 6 606 185 et le rang des Érables;

Il est proposé par M. André Therrien,
et résolu :

QUE la Municipalité du Canton de Stratford, conditionnellement à l'obtention à titre gratuit d'une servitude permettant de traverser des canalisations entre le lot 6 606 185

et le rang des Érables, renonce expressément à son droit de préemption sur l'immeuble suivant :

DÉSIGNATION

Une bande de terrain située sur le territoire de la Municipalité du Canton de Stratford, province de Québec, G0Y 1P0, connue et désignée comme étant le lot numéro **SIX MILLIONS SIX CENT TRENTE-QUATRE MILLE SEPT CENT QUARANTE-HUIT (6 634 748)** du CADASTRE DU QUÉBEC, dans la circonscription foncière de Thetford.

LE TOUT avec les améliorations, circonstances et dépendances.

QUE la Municipalité du Canton de Stratford mandate Me Louise Aubert, notaire, pour procéder à la rédaction de l'acte de radiation de l'avis d'assujettissement sur l'immeuble ci-dessus décrit, ainsi que ladite servitude.

QUE Denyse Blanchet, mairesse et William Leclerc Bellavance, directeur général, soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité du Canton de Stratford les susdits acte de radiation et servitude à intervenir et tous les documents relatifs pour et dans l'intérêt de la Municipalité du Canton de Stratford.

2025-02-05

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2.3 Remplacement du serveur informatique

CONSIDÉRANT les dommages subis au serveur informatique de la Municipalité lors des pannes électriques des derniers mois;

CONSIDÉRANT la nécessité de remplacer le serveur;

Il est proposé par M. Jocelyn Plante,
et résolu :

D'ACCEPTER la soumission de C2 Consultants au coût de 10 889,84\$ plus taxes pour l'achat et l'installation d'un nouveau serveur informatique.

2025-02-06

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

3. Stratford 2030 « Ensemble en action »

3.1 Conception de plans et devis – Parc urbain

CONSIDÉRANT l'adoption du Plan directeur d'aménagement du terrain au cœur du village à la séance du 13 septembre 2021;

CONSIDÉRANT l'adoption du document « Résultat de la consultation publique du parc urbain » à la séance du 9 décembre 2024;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil municipal de réaliser les travaux en 2025;

Il est proposé par Mme Natalie Gareau,
et résolu :

D'ACCEPTER l'offre de service de EXP pour la conception des plans et devis pour le Parc urbain au coût de 24 300\$ plus taxes.

2025-02-07

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

3.2 Participation au programme Rénovation Québec pour l'année 2025-2026

CONSIDÉRANT QUE l'un des objectifs du Plan de développement consiste à « soutenir le développement résidentiel et la rénovation domiciliaire dans le périmètre urbain »;

CONSIDÉRANT QUE le programme Rénovation Québec, administré par la Société d'habitation du Québec (SHQ) permet de mettre en place des mesures de soutien à la rénovation répondant à l'objectif de la Municipalité;

Il est proposé par M. Onil Bergeron,
et résolu :

QUE la Municipalité du Canton de Stratford informe la Société d'Habitation du Québec de son intérêt à participer au programme Rénovation Québec;

QUE la Municipalité du Canton de Stratford demande un montant de 22 500 \$ à la Société d'Habitation du Québec pour le programme Rénovation Québec 2025-2026;

QUE la Municipalité du Canton de Stratford contribue au programme Rénovation Québec pour un montant équivalent à celui attribué par la Société d'Habitation du Québec.

2025-02-08

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

3.3 Bilan du plan d'action 2024

CONSIDÉRANT l'adoption du Plan de développement Stratford 2030 « Ensemble en action » par le conseil municipal du 1^{er} juin 2020;

CONSIDÉRANT l'adoption du plan d'action 2024 à la séance du 11 mars 2024;

CONSIDÉRANT QUE le Plan de développement doit faire l'objet d'une reddition de comptes annuelle qui permet d'en mesurer l'avancement;

Il est proposé par M. Jocelyn Plante,
et résolu :

QUE la Municipalité du Canton de Stratford adopte le Bilan du plan d'action 2024 en lien avec le Plan de développement Stratford 2030, tel que déposé au conseil.

2025-02-09

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

3.4 Plan d'action 2025

CONSIDÉRANT l'adoption du Plan de développement Stratford 2030 « Ensemble en action » par le conseil municipal du 1^{er} juin 2020;

CONSIDÉRANT QUE le Plan de développement doit faire l'objet d'une reddition de comptes annuelle qui permet d'en mesurer l'avancement;

Il est proposé par M. Jocelyn Plante,
et résolu :

QUE la Municipalité du Canton de Stratford adopte le Plan d'action 2025 en lien avec le Plan de développement Stratford 2030, tel que déposé au conseil.

2025-02-10

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

4. Infrastructures municipales

5. Gestion des ressources humaines et performance organisationnelle

6. Vie communautaire, services de proximité et tourisme

6.1 Défi OSEntreprendre

CONSIDÉRANT QUE la SADC de la région de Mégantic et le comité sont déjà à pied d'œuvre pour organiser le Défi OSEntreprendre pour la MRC du Granit;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Stratford en s'associant de nouveau au Défi OSEntreprendre, confirme son engagement à inspirer le désir d'entreprendre en faisant rayonner les initiatives entrepreneuriales de notre région;

Il est proposé par Mme Natalie Gareau,
et résolu :

DE VERSER une contribution de 150 \$ à titre de partenaire argent au Défi OSEntreprendre.

2025-02-11

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

6.2 Place aux jeunes

CONSIDÉRANT QUE Place aux jeunes du Granit est un projet qui favorise la migration, l'établissement et la rétention de jeunes diplômés dans la MRC du Granit, et ce, depuis plus de 25 ans;

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière pour l'année 2025-2026;

CONSIDÉRANT QUE le conseil est désireux de soutenir ce projet permettant d'offrir le service à tous les jeunes professionnels qui ont un intérêt pour notre MRC;

Il est proposé par M. André Therrien,
et résolu :

DE SOUSCRIRE au plan de partenariat financier pour un montant de 300 \$.

2025-02-12

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

6.3 Semaine de la persévérance scolaire

CONSIDÉRANT QUE les décideurs et les élu(e)s de l'Estrie ont placé, depuis 20 ans, la lutte au décrochage scolaire au cœur des priorités régionales de développement, puisque cette problématique est étroitement liée à d'autres enjeux, dont l'image et l'attractivité régionale, la relève et la qualification de la main-d'œuvre, le chômage et l'inactivité, ainsi que plusieurs problèmes sociaux;

CONSIDÉRANT QUE les élu(e)s de l'Estrie, via la Table des MRC de l'Estrie, ont placé, parmi les priorités régionales, de contribuer au soutien et au développement des Estriennes et des Estriens, en favorisant le développement de leurs compétences, leur employabilité et leur autonomie économique par la formation, la persévérance scolaire et l'acquisition continue de connaissances qui augmentent l'égalité des chances;

CONSIDÉRANT QUE les élu(e)s de l'Estrie, via la Table des MRC de l'Estrie, ont placé, dans le cadre d'un exercice de planification régionale réalisé en 2022, parmi leurs priorités, l'attraction, la rétention, l'emploi et la formation, ainsi que le développement social;

CONSIDÉRANT QUE les conséquences individuelles du décrochage scolaire sont nombreuses sur la santé physique et mentale, sur les comportements sociaux, sur l'employabilité et sur la productivité au travail;

CONSIDÉRANT QUE le décrochage scolaire a des impacts négatifs significatifs sur l'économie de l'Estrie, à savoir que le coût économique du décrochage scolaire en Estrie est estimé entre 32 949 \$ et 43 811 \$ par décrocheur, représentant un total de 1,14 à 1,54 milliard de dollars pour la région chaque année;

CONSIDÉRANT QUE les jeunes de l'Estrie sont de plus en plus nombreux à persévérer, mais qu'encore 18,2 % de ces jeunes décrochent annuellement avant d'avoir obtenu un diplôme d'études secondaires (taux annuel 2021-2022);

CONSIDÉRANT QUE pour garantir le dynamisme de notre région, la prospérité de nos entreprises et la pleine participation de nos citoyens à l'économie de l'Estrie, il est crucial de poursuivre les efforts de mobilisation autour de la réussite éducative;

CONSIDÉRANT QUE la réussite éducative n'est pas un enjeu qui concerne exclusivement le monde scolaire, mais bien un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement, et ce, dès la petite enfance jusqu'à l'obtention par le jeune d'un diplôme qualifiant pour l'emploi, peu importe l'ordre d'enseignement;

CONSIDÉRANT QUE R3USSIR organise, du 10 au 14 février 2025, la 16e édition des Journées de la persévérance scolaire en Estrie, sous le thème « La persévérance fait toute la différence! ». Cette édition 2025 sera l'occasion de rappeler que chaque adulte peut jouer un rôle fondamental pour motiver les jeunes et favoriser leur persévérance scolaire;

CONSIDÉRANT QUE les Journées de la persévérance scolaire se tiendront à nouveau cette année simultanément dans toutes les régions du Québec, et qu'un nombre important de municipalités appuieront elles aussi cet événement;

Il est proposé par M. Jocelyn Plante,
et résolu :

QUE le conseil de la municipalité du Canton de Stratford proclame les 10, 11, 12, 13 et 14 février 2025 comme étant les Journées de la persévérance scolaire dans la municipalité, et s'engage à appuyer R3USSIR et l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la lutte au décrochage scolaire, afin de faire de l'Estrie une région qui valorise l'éducation comme un véritable levier de développement pour ses communautés;

QUE la mairesse remette au nom de la Municipalité des certificats de reconnaissance à Juan Felipe Couture Binette, Delika Gagné Laflamme, Léanne Guénette Patry, Alice Labonté, Charlotte Labrecque, Félix Labrecque, Rosalie Lacroix, Jasmin Lessard, Malkom Longpré, Derek Ménard et Charles Hallé pour leurs efforts et leur persévérance à l'école;

QUE la Municipalité remercie et félicite les parents, les enseignants, les éducateurs, les intervenants en milieux scolaires, le personnel de soutien pour tous leurs gestes, leurs mots qui allument une étincelle dans les yeux des jeunes favorisant ainsi leur persévérance scolaire;

QUE la Municipalité profite des Journées de la Persévérance scolaire pour renouveler son engagement de remettre à chaque finissant ayant obtenu son diplôme d'études secondaires résidant à Stratford, une bourse de 300 \$ à la fin de la présente année scolaire;

QUE la Municipalité fasse parvenir une copie de cette résolution à R3USSIR, à la direction de l'école Dominique Savio et à la direction de la Polyvalente de Disraeli.

6.4 Journée internationale des droits des femmes

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière du Comité 8 mars 2025 en vue de la Journée internationale des droits des femmes organisée par le Centre des Femmes de la MRC du Granit;

CONSIDÉRANT la volonté du Conseil municipal d'appuyer cet événement;

Il est proposé par M. Onil Bergeron,
et résolu :

DE VERSER la somme de 250 \$ au Centre des Femmes de la MRC du Granit.

2025-02-14

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

7. Communications

8. Loisirs et culture

8.1 Tour cycliste du lac Aylmer 2025

CONSIDÉRANT la demande des organisateurs en appui à cette activité;

CONSIDÉRANT QUE cet événement est très rassembleur et festif;

Il est proposé par Mme Natalie Gareau,
et résolu :

DE VERSER la somme de 300 \$ au Tour cycliste du lac Aylmer;

D'AUTORISER la circulation des cyclistes et véhicules de sécurité sur les routes du territoire de la Municipalité du Canton de Stratford, considérant que celle-ci est assurée par les bénévoles et la Sûreté du Québec.

2025-02-15

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

9. Finances, budget et taxation

9.1 Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 2 259 000 \$ qui sera réalisé le 21 février 2025

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité du canton de Stratford souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, pour un montant total de 2 259 000 \$ qui sera réalisé le 21 février 2025, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
1223	531 462 \$
1211	1 297 217 \$
1226	430 321 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

ATTENDU QUE, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la *Loi sur les dettes et emprunts municipaux* (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cette émission d'obligations et pour les règlements d'emprunts numéros 1223, 1211 et 1226, la

Municipalité du canton de Stratford souhaite émettre pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

Il est proposé par M. Onil Bergeron,
et résolu :

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par obligations, conformément à ce qui suit :

1. les obligations, soit une obligation par échéance, seront datées du 21 février 2025;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 21 février et le 21 août de chaque année;
3. les obligations ne seront pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la *Loi sur les dettes et les emprunts municipaux* (RLRQ, chapitre D-7);
4. les obligations seront immatriculées au nom de Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et seront déposées auprès de CDS;
5. CDS agira au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents;
6. CDS procédera au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le (la) greffier(ère)-trésorier(ère) ou trésorier(ère) à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises »;
7. CDS effectuera les paiements de capital et d'intérêts aux adhérents par des transferts électroniques de fonds et, à cette fin, CDS prélèvera directement les sommes requises dans le compte suivant :

CD DU CARREFOUR DES LACS
572, AVENUE JACQUES-CARTIER
DISRAELI, QC
G0N 1E0

8. Que les obligations soient signées par le(la) maire(sse) et le (la) greffier(ère)-trésorier(ère) ou trésorier(ère). La Municipalité du canton de Stratford, tel que permis par la Loi, a mandaté CDS, afin d'agir en tant qu'agent financier authentificateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2031 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 1223, 1211 et 1226 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 21 février 2025), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

2025-02-16

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

9.2 Financement des Règlements d'emprunt 1211, 1223 et 1226

La Municipalité a reçu la Décision du ministre décrétant l'emprunt à BMO NESBITT BURNS INC. au coût réel de 3,67974 %.

10. Urbanisme et environnement

10.1 Adoption du premier projet du Règlement no 1236 modifiant le Règlement de zonage 1035 afin d'ajouter certains usages autorisés à une partie du lot 5 642 476

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de Stratford a adopté et fait approuver par ses électeurs le règlement de Zonage no 1035 qui est entré en vigueur le 18 septembre 2009;

ATTENDU QUE la CPTAQ a reconnu des droits acquis à une section du lot 5 642 476 pour un usage commercial et industriel;

ATTENDU QU'une demande de changement de zonage a été présentée au conseil municipal;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné à notre session du conseil du 9 décembre 2024;

Il est proposé par M. Jocelyn Plante,
et résolu :

D'ADOPTER le premier projet du Règlement no 1236 modifiant le Règlement de zonage 1035, afin d'ajouter certains usages autorisés à une partie du lot 5 642 476.

2025-02-17

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

10.2 Avis de motion du Règlement no 1238 concernant le contrôle de l'utilisation des pesticides et des fertilisants

Je, soussigné, André Therrien, donne avis qu'il sera adopté lors d'une prochaine séance du Conseil le projet de règlement no 1238 concernant le contrôle de l'utilisation des pesticides et des fertilisants.

Le projet de règlement est déposé aux membres du conseil et est présenté.

10.3 Conteneur de matières recyclables

CONSIDÉRANT QUE la compétence en matière de collecte et traitement des matières recyclables a été confiée à la MRC du Granit;

CONSIDÉRANT QUE l'article sur le tarif applicable a été retiré du règlement de taxation puisque les frais de collecte et traitement des matières recyclables applicables aux bacs de recyclage ne sont plus facturés à la Municipalité;

CONSIDÉRANT QU'un immeuble sur le territoire est muni d'un conteneur de matières recyclables et que les frais de celui-ci seront facturés à la Municipalité;

Il est proposé par Mme Natalie Gareau,
et résolu :

DE FACTURER les immeubles du territoire de la municipalité possédant un conteneur de matières recyclables au même montant que la Municipalité est facturée par la MRC du Granit.

2025-02-18

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

11. Sécurité publique

11.1 Schéma de couverture de risques incendie – plan de mise en œuvre pour l'année 4

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 35 de la *Loi sur la Sécurité incendie*, les autorités locales et régionales chargées de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques incendie doivent adopter, par résolution, et transmettre au ministre, dans les trois (3) mois de la fin de leur année financière, un rapport d'activités pour l'exercice précédent;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil de la Municipalité du Canton de Stratford a pris connaissance du rapport préparé par la Régie incendie des Rivières et du plan de mise en œuvre prévu pour l'année 4 du Schéma de couverture de risques incendie;

Il est proposé par M. Onil Bergeron,
et résolu :

QUE le Conseil de la Municipalité du Canton de Stratford adopte le rapport du plan de mise en œuvre prévu pour l'année 4, préparé par la Régie incendie des Rivières à l'égard du Schéma de couverture de risques incendie et ce, pour l'année 2024;

QUE ce rapport soit transmis à la MRC du Granit.

2025-02-19

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

11.2 Retraite de M. Réjean Marcotte

CONSIDÉRANT le départ à la retraite de M. Réjean Marcotte de son poste de pompier volontaire;

CONSIDÉRANT QUE M. Marcotte cumule plus de 50 ans de services en tant que pompier volontaire;

Il est proposé par M. Onil Bergeron,
et résolu :

DE REMERCIER M. Réjean Marcotte pour sa contribution exceptionnelle à la protection incendie de la municipalité;

DE REMETTRE à M. Marcotte une plaque honorifique pour souligner ses 50 années de services.

2025-02-20

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

12. Affaires diverses

13. Liste de la correspondance

14. Période de questions

Aucune question

15. Certificat de disponibilité

Je soussigné, William Leclerc Bellavance, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité du Canton de Stratford, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours ou au surplus accumulé pour les dépenses votées à la séance régulière de ce 10^e jour de février 2025.

16. Levée de la séance

Il est proposé par Mme Natalie Gareau,
et résolu :

Que la séance soit levée à 20 h 20.

2025-02-21

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Denyse Blanchet
Mairesse

William Leclerc Bellavance
Directeur général et greffier-trésorier